



## **Déclaration du FORSC concernant la détention de l'Honorable Fabien Banciryano**

Le FORSC a été scandalisé par l'arrestation et la détention de l'Honorable Fabien Banciryano pour des opinions exprimées lors des sessions plénières de l'assemblée nationale pendant la législature 2015-2020.

L'honorable Fabien Banciryano est notamment poursuivi pour des opinions exprimées lors de la séance plénière de l'assemblée nationale du 19 février 2020 quand il s'est opposé au projet de loi érigeant l'ancien Président Pierre Nkurunziza au rang de « Guide suprême du patriotisme ». Il sied de rappeler que Fabien Banciryano avait fait objet de menaces de poursuites pour avoir soutenu les conclusions de la Commission d'enquête internationale sur le Burundi le 11 septembre 2018.

Le FORSC dénonce la violation de la constitution, de la loi et des règlements qui prévoient notamment l'immunité parlementaire pour des opinions exprimées lors de l'exercice du mandat de représentant du peuple.

Le FORSC salue encore une fois le courage, la bravoure et le franc parlé qui a toujours caractérisé le député Fabien Banciryano. Dans ses interventions, il a été la voix des sans voix en dénonçant les crimes commis par certains agents de l'Etat ainsi que les multiples dysfonctionnements de l'appareil judiciaire.

L'arrestation et la détention de l'Honorable Fabien Banciryano démontre encore une fois le manque d'indépendance de l'appareil judiciaire et une menace permanente à la séparation des pouvoirs.

Le FORSC demande aux autorités judiciaires de libérer l'Honorable Fabien Banciryano sans conditions.

Le FORSC demande aux députés burundais de dénoncer l'arrestation et la détention de l'Honorable Fabien Banciryano, d'exiger sa libération et de convoquer la Ministre de la Justice pour expliquer les raisons de son arrestation et sa détention.

Le FORSC demande aux organisations parlementaires régionales et aux parlements des Etats démocratiques de dénoncer la détention de l'Honorable Fabien Banciryano et d'exiger sa libération.

Fait le 16/10/2020

Maître Vital Nshimirimana

Délégué Général du FORSC.